**qwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmrtyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmrtyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmrtyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmrtyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmrtyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmrtyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmrtyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbnm**

|  |
| --- |
| Français Didactique  |

**MATERNELLE**

**LES PROGRAMMES**

**S’APPROPRIER LE LANGAGE**

Le langage oral est le pivot des apprentissages de l’école maternelle. L’enfant s’exprime et se fait comprendre par le langage. Il apprend à être attentif aux messages qu’on lui adresse, à les comprendre et à y répondre. Dans les échanges avec l’enseignant et avec ses camarades, dans l’ensemble des activités et, plus tard, dans des séances d’apprentissage spécifiques, il acquiert quotidiennement de nouveaux mots dont le sens est précisé, il s’approprie progressivement la syntaxe de la langue française (l’ordre des mots dans la phrase). La pratique du langage associée à l’ensemble des activités contribue à enrichir son vocabulaire et l’introduit à des usages variés et riches de la langue (questionner, raconter, expliquer, penser).

**Échanger, s’exprimer**

Les enfants apprennent à échanger, d’abord par l’intermédiaire de l’adulte, dans des situations qui les concernent directement : ils font part de leurs besoins, de leurs découvertes, de leurs questions ; ils écoutent et répondent aux sollicitations. Ils nomment avec exactitude les objets qui les entourent et les actions accomplies. Progressivement, ils participent à des échanges à l’intérieur d’un groupe, attendent leur tour de parole, respectent le thème abordé. Ils redisent de manière expressive des comptines et interprètent des chants qu’ils ont mémorisés. Ils apprennent peu à peu à communiquer sur des réalités de moins en moins immédiates ; ils rendent compte de ce qu’ils ont observé ou vécu, évoquent des événements à venir, racontent des histoires inventées, reformulent l’essentiel d’un énoncé entendu. Ils acquièrent progressivement les éléments de la langue nécessaires pour se faire comprendre, c’est-à-dire pour : désigner correctement les protagonistes concernés, marquer les liens entre les faits, exprimer les relations temporelles par le temps adéquat des verbes et les mots ou expressions pertinents, situer les objets ou les scènes et décrire les déplacements de manière pertinente.

**Comprendre**

Une attention particulière est portée à la compréhension qui, plus que l’expression, est à cet âge étroitement liée aux capacités générales de l’enfant. Les enfants apprennent à distinguer une question, une promesse, un ordre, un refus, une explication, un récit. Ils distinguent la fonction particulière des consignes données par l’enseignant et comprennent les termes usuels utilisés dans ce cadre. Les enfants sont amenés à comprendre un camarade qui parle de choses qu’ils ne connaissent pas, un interlocuteur adulte, familier ou non, qui apporte des informations nouvelles. Grâce à la répétition d’histoires ou de contes adaptés à leur âge, classiques et modernes, ils parviennent à comprendre des récits de plus en plus complexes ou longs, et peuvent les raconter à leur tour.

**Progresser vers la maîtrise de la langue française**

En manipulant la langue, en écoutant des textes lus, les enfants s’approprient les règles qui régissent la structure de la phrase, ils apprennent l’ordre habituel des mots en français. À la fin de l’école maternelle, ils utilisent de manière adaptée les principales classes de mots (articles, noms, verbes, adjectifs, adverbes, prépositions) et produisent des phrases complexes. Ils composent progressivement des unités plus larges que la phrase : un énoncé, de très courts récits, des explications. Chaque jour, dans les divers domaines d’activité, et grâce aux histoires que l’enseignant raconte ou lit, les enfants entendent des mots nouveaux, mais cette simple exposition ne suffit pas pour qu’ils les mémorisent. L’acquisition du vocabulaire exige des séquences spécifiques, des activités régulières de classification, de mémorisation de mots, de réutilisation du vocabulaire acquis, d’interprétation de termes inconnus à partir de leur contexte. En relation avec les activités et les lectures, l’enseignant veille à introduire chaque semaine des mots nouveaux (en nombre croissant au fil de l’année et d’année en année) pour enrichir le vocabulaire sur lequel s’exercent ces activités. Les enfants apprennent ainsi le vocabulaire (noms, verbes, adjectifs, adverbes, prépositions) qui leur permet non seulement de comprendre ce qu’ils entendent (qui fait quoi ? à qui ? où ? quand ? comment ?), mais aussi d’échanger en situation scolaire, avec efficacité, et d’exprimer leur pensée au plus juste. Ces acquisitions décisives sont rendues possibles par l’attention que l’enseignant porte à chaque enfant, auquel il fournit les mots exacts en encourageant ses tentatives, et en reformulant ses essais pour lui faire entendre des modèles corrects. L’enseignant veille par ailleurs à offrir constamment à ses jeunes élèves un langage oral dont toute approximation est bannie ; c’est parce que les enfants entendent des phrases correctement construites et un vocabulaire précis qu’ils progressent dans leur propre maîtrise de l’oral.

À la fin de l’école maternelle l’enfant est capable de :

* comprendre un message et agir ou répondre de façon pertinente ;
* nommer avec exactitude un objet, une personne ou une action ressortissant à la vie quotidienne ;
* formuler, en se faisant comprendre, une description ou une question ;
* raconter, en se faisant comprendre, un épisode vécu inconnu de son interlocuteur, ou une histoire inventée ;
* prendre l’initiative de poser des questions ou d’exprimer son point de vue

**DÉCOUVRIR L’ÉCRIT**

L’école maternelle introduit progressivement les enfants aux apprentissages fondamentaux. Les activités d’expression à l’oral, en particulier les séquences consacrées à l’acquisition du vocabulaire, les situations nombreuses d’écoute de textes que l’enseignant raconte puis lit, et la production d’écrits consignés par l’enseignant préparent les élèves à aborder l’apprentissage de la lecture et de l’écriture. Par trois activités clés (travail sur les sons de la parole, acquisition du principe alphabétique et des gestes de l’écriture), l’école maternelle favorise grandement l’apprentissage systématique de la lecture et de l’écriture qui commencera au cours préparatoire.

**1 - Se familiariser avec l’écrit**

**Découvrir les supports de l’écrit**

Les enfants découvrent les usages sociaux de l’écrit en comparant les supports les plus fréquents dans et hors de l’école (affiches, livres, journaux, revues, écrans, enseignes, ...). Ils apprennent à les nommer de manière exacte et en comprennent les fonctions. Ils observent et manipulent des livres, commencent à se repérer dans une page, sur une couverture.

**Découvrir la langue écrite**

Les enfants se familiarisent peu à peu avec le français écrit à travers les textes lus quotidiennement par l’enseignant. Afin qu’ils perçoivent la spécificité de l’écrit, ces textes sont choisis pour la qualité de leur langue (correction syntaxique, vocabulaire précis, varié, et employé à bon escient) et la manière remarquable dont ils illustrent les genres littéraires auxquels ils appartiennent (contes, légendes, fables, poèmes, récits de littérature enfantine). Ainsi, tout au long de l’école maternelle, les enfants sont mis en situation de rencontrer des œuvres du patrimoine littéraire et de s’en imprégner. Ils deviennent sensibles à des manières de dire peu habituelles ; leur curiosité est stimulée par les questions de l’enseignant qui attirent leur attention sur des mots nouveaux ou des tournures de phrases qu’ils reprennent à leur compte dans d’autres situations. Après les lectures, les enfants reformulent ce qu’ils ont compris, interrogent sur ce qui reste obscur. Ils sont encouragés à mémoriser des phrases ou de courts extraits de textes.

**Contribuer à l’écriture de textes**

Les enfants sont mis en situation de contribuer à l’écriture de textes, les activités fournissant des occasions naturelles de laisser des traces de ce qui a été fait, observé ou appris. Ils apprennent à dicter un texte à l’adulte qui les conduit, par ses questions, à prendre conscience des exigences qui s’attachent à la forme de l’énoncé. Ils sont ainsi amenés à mieux contrôler le choix des mots et la structure syntaxique. À la fin de l’école maternelle, ils savent transformer un énoncé oral spontané en un texte que l’adulte écrira sous leur dictée

À la fin de l’école maternelle l’enfant est capable de :

* identifier les principales fonctions de l’écrit ;
* écouter et comprendre un texte lu par l’adulte ;
* connaître quelques textes du patrimoine, principalement des contes ;
* produire un énoncé oral dans une forme adaptée pour qu’il puisse être écrit par un adulte.

**2 - Se préparer à apprendre à lire et à écrire**

**Distinguer les sons de la parole**

Les enfants découvrent tôt le plaisir de jouer avec les mots et les sonorités de la langue. Ils scandent les syllabes puis les manipulent (enlever une syllabe, recombiner plusieurs syllabes dans un autre ordre...). Ils savent percevoir une syllabe identique dans plusieurs mots et situer sa position dans le mot (début, milieu, fin). Progressivement ils discriminent les sons et peuvent effectuer diverses opérations sur ces composants de la langue (localiser, substituer, inverser, ajouter, combiner...). L’enseignant est attentif à la progression adoptée pour ces activités orales, exigeantes, qui portent sur des éléments très abstraits.

**Aborder le principe alphabétique**

Les enfants se familiarisent avec le principe de la correspondance entre l’oral et l’écrit ; à cet égard, la fréquentation d’imagiers, d’abécédaires qui isolent les mots et les présentent avec une illustration mérite d’être encouragée. Grâce à l’observation d’expressions connues (la date, le titre d’une histoire ou d’une comptine) ou de très courtes phrases, les enfants comprennent que l’écrit est fait d’une succession de mots où chaque mot écrit correspond à un mot oral. Ils découvrent que les mots qu’ils prononcent ou qu’ils entendent sont composés de syllabes ; ils mettent en relation les lettres et les sons. La discrimination des sons devient de plus en plus précise. Ils apprennent progressivement le nom de la plupart des lettres de l’alphabet qu’ils savent reconnaître, en caractères d’imprimerie et dans l’écriture cursive, sans que la connaissance de l’alphabet dans l’ordre traditionnel soit requise à ce stade. Pour une partie d’entre elles, ils leur associent le son qu’elles codent et le distinguent du nom de la lettre quand c’est pertinent. Les enfants découvrent ainsi le principe alphabétique, sans qu’il soit nécessaire de travailler avec eux toutes les correspondances

**Apprendre les gestes de l’écriture**

Sans qu’on doive réduire l’activité graphique à la préparation de l’écriture, les enfants observent et reproduisent quotidiennement des motifs graphiques afin d’acquérir le geste le mieux adapté et le plus efficace. L’entrée dans l’écriture s’appuie sur les compétences développées par les activités graphiques (enchaînements de lignes simples, courbes, continues...), mais requiert aussi des compétences particulières de perception des caractéristiques des lettres. L’écriture cursive est proposée à tous les enfants, en grande section, dès qu’ils en sont capables ; elle fait l’objet d’un enseignement guidé afin que ces premières habitudes installées favorisent la qualité des tracés et l’aisance du geste.

À la fin de l’école maternelle l’enfant est capable de :

* différencier les sons ;
* distinguer les syllabes d’un mot prononcé, reconnaître une même syllabe dans plusieurs énoncés ;
* faire correspondre les mots d’un énoncé court à l’oral et à l’écrit ;
* reconnaître et écrire la plupart des lettres de l’alphabet ;
* mettre en relation des sons et des lettres ;
* copier en écriture cursive, sous la conduite de l’enseignant, de petits mots simples dont les correspondances en lettres et sons ont été étudiées ;
* écrire en écriture cursive son prénom.

**LE LANGAGE**

Le langage est au cœur de l'enseignement à l'école maternelle. S’approprier le langage constitue le premier des six domaines d’apprentissages de l’école maternelle. Il est décliné dans les rubriques suivantes : échanger, s’exprimer, comprendre, progresser vers la maitrise de la langue française.

A 1 an, l’enfant dit son premier mot grâce à l’interaction de l’enfant avec ses parents. L’enfant va désigner l’objet et apprendre à le nommer. A partir de 18 mois, il apprend 4 à 10 mots par jour jusqu’à 6 ans. A 2 ans, il associe 2 mots, puis 3 à 3 ans. De 3 à 4 ans, il fait des phrases simples de 4 à 6 mots, il parle d’objet et d’évènement de son vécu, exprime ses besoins et émotions. De 4 à 5 ans, il fait des phrases longues, participe à des conversations, raconte des évènements dans un ordre chronologique. De 5 à 6 ans, il sait expliquer des mots, sait raconter, fait des récits structurés, il utilise implicitement 90% de la grammaire.

En arrivant en maternelle, le développement langagier est en cours et le groupe d’enfants est hétérogène : phrase de 2 mots, non utilisation du pronom je, parler bébé, phrase structurée. Les programmes différencient le langage en situation, où l’enfant dit ce qu’il fait, et le langage d’évocation où l’enfant raconte des expériences non vécu par l’interlocuteur. L’enfant va continuer d’apprendre à parler en maternelle, et doit passer du langage de situation à celui d’évocation. Le maitre va donner des activités à partir d’images ou photo pour reconnaitre des objets, décrire, remettre en ordre, trier, catégoriser. L’enfant va devoir apprendre à connaitre les lieux de l’école, les usages, le matériel, il doit réussir à se faire comprendre par autrui. Le langage est un outil pour apprendre. Le maitre doit solliciter le discours de chacun des élèves sur les actions, jeux, activités qu’il a réalisés. Il doit leur apprendre le langage scolaire, il ne se caractérise pas :

* La mise à distance des objets du monde : décrire des lieux ou des objets qu’il ne voit pas
* La décentration : s’intéresser à des usages différents d’un objet déjà connu
* La généralisation des savoirs et savoir-faire : il doit généraliser ce qu’il a appris par exemple sur un poisson rouge à l’ensemble des poissons.
* La mise en réseau des savoirs : reconnaitre le stéréotype d’un personnage
* L’élaboration de nouvelles représentations du monde par le langage
* Construction de la dimension métalinguistique : l’élève doit être capable de parler des unités de la langue (exemple : savoir que dans « papa » il y a deux fois « a »). Il va s’intéresser au langage lors des jeux sur la langue.

Le langage est mobilisé dans tous les lieux et pour toutes les activités, cependant, seulement les grands parleurs osent prendre la parole, la mise en place d’ateliers de langage est indispensable. Le maitre doit avoir pour objectif l’échange langagier entre tous les participants. Les groupes doivent être homogènes (même niveau) et le maitre doit être présent car l’apprentissage du langage se réalise dans les échanges entre l’enfant et les adultes.

Parler en grand groupe de classe, permet de tisser des liens, d’assurer la cohésion. On parle des projets, de la vie de la classe, on raconte une histoire. L’enseignant doit repérer les participants, le respect des règles conventionnelles, les difficultés, il doit susciter l’intérêt.

**Echanges collectifs lors des rituels**:

Les rituels structurent le temps et permettent d'introduire des échanges langagiers. On peut demander de parler des présents/absents, de la météo, des activités de la journée ... l'activité doit avoir du sens pour l'enfant. L'enseignant doit les corriger, utiliser les bons mots, les faire répéter.

 **Moment de langage fonctionnel**: Par petits groupes, échanges individualisés et ponctuels fondés sur le feedback et la reformulation. L'enseignant accompagne les actions d'une verbalisation claire et précise. Exemple : dire ce que font des adultes, demander à l'enfant ce qu'il fait.

 **Utilisation de récit, album** : Il lie l'écrit et l'oral. Les histoires à structure régulière permettent à l'enfant de pouvoir anticiper la suite, de mémoriser et jouer l'histoire. C’est l’occasion d’une imprégnation orale de mots et de structures syntaxiques. L’enseignant suscite le dialogue au cours de ces lectures.

 **Dictée à l'adulte**: Faire prendre conscience qu'on n'écrit pas comme on parle. Elle permet de réorganiser l'activité langagière et de montrer que le langage peut s'écrire. Exemple: écrire une lettre à des correspondants, l'enseignant cherche les bons mots et les bonnes syntaxes avec les enfants.

 **Séances "découvrir le monde"**: En accord avec les programmes, le langage s'étudie dans  tous les domaines. Ces séances sont l'occasion d'élaborer des raisonnements, de les formuler, de les présenter.

 **Agir et s'exprimer avec son corps**: Permet de développer le langage d'évocation en établissant les règles et le langage d'accompagnement de l'action en commentant les joueurs. Il permet de mettre en place des champs lexicaux (corps, sport, espace)

 **Graphisme et écriture**: Le graphisme (observer et reproduire des motifs graphiques) développe l'analyse, la comparaison, la mémorisation et ne doit pas être réduit à la préparation de l'écrit. Il faut discuter et nommer les formes. Pour l'écriture, il faut verbaliser l'action de formation des lettres, travailler collectivement.

**LA PHONOLOGIE**

La phonologie correspond à l’étude des sons du point de vue de leur fonction dans la communication, elle étudie les phonèmes,  unité sonore minimale produite par la parole. Elle regroupe deux domaines : la phonématique qui est l’étude des phonèmes et la prosodie qui est l’étude des éléments phoniques (courbe mélodique, intonation, pauses…). Ces sons sont en relation avec un signifié qu’ils permettent de différencier (train et frein). Les phonèmes se combinent pour former des morphèmes, des mots, des syntagmes, des propositions, des phrases.

Les maitres du cycle 1 doivent amener les élèves à travailler sur la dimension sonore de la langue, d’abord par les voyelles puis les consonnes qui ne sonnent pas sans voyelle. Ils doivent prendre conscience que les unités de sons et de sens qu’ils entendent sont composées d’éléments qui peuvent être isolés (les mots, les syllabes, les sons). Cette prise de conscience joue un rôle fondamental dans la découverte du code et l’apprentissage de la lecture et écriture.

En petite section, une première sensibilisation aux sons de la langue est proposée à travers les comptines et ritournelles composées de répétitions et jeux sonores. L’élève répète, reproduit des sons proches, différencie. L’enseignant propose des jeux sur l’intensité, les cris d’animaux, des instruments...

En moyenne section, première conscience des réalités sonores de la langue. On met en place des jeux sonores : vire langues, jeux chantés, recherche de syllabe identique.

En grande section, comptage et repérage des syllabes orales identiques. Ils doivent apprendre à scander, compter, inverser, ajouter, fusionner, redoubler, supprimer des syllabes (exemple : bain, pain). Ils doivent comprendre que les syllabes sont composées d’unités plus petites.

Premier objectif : porter l’attention sur la réalité sonore de la langue

Deuxième objectif : catégoriser les unités phonologiques, les regrouper, les comparer

**L’ECRITURE**

L’acculturation à l’écrit est un objectif essentiel de l’école maternelle. L’entrée dans l’écrit passe par la pratique de la lecture-compréhension, des essais d’écriture, avec l’aide de l’enseignant. Plusieurs activités : lecture du maitre, lecture par l’élève des jours de la semaine, des prénoms, petits mots), travail sur les sons, les lettres, observation et reproduction de formes graphique, production d’écrit, l’écriture tâtonnée et la dictée à l’adulte. L’écriture cursive est proposée en grande section.

**L’écriture tâtonnée**

On lui propose d’écrire un mot en émettant des hypothèses. Cette activité permet de voir quelles représentations les enfants ont de l’écrit, et les conduits à réfléchir sur la langue. En PS, l’enfant représente les noms par des symboles, c’est le stade pré syllabique, il associe les marques graphiques à des significations sans les mettre en relation avec la chaine orale. Vers 4 ans, il trace des lettres, la quantité des lettres tient compte de la taille de l’objet, puis il arrive au stade syllabique, autant de lettre que de son qu’il entend, puis stade syllabico-alphabétique, écriture des phonèmes. A partir de 6 ans, stade alphabétique, il associe un signe graphique à chaque phonème, il commence à prendre en compte la dimension orthographique. Il va mémoriser la graphie de certaines lettres : son prénom, les mots repères de la classe (jours, mois …). Avec les comptines, il apprend à mettre en relation la chaine orale et la chaine écrite. Il développe son habileté graphique en effectuant de nombreuses taches (peinture, dessin, coloriage…). Le maitre ne doit pas critiquer les erreurs, il doit valoriser les réussites.

**L’écriture accompagnée**

Activité d’écriture qui permet à faire réfléchir sur la langue, ce qu’il savoir et savoir-faire pour la maitriser, entrer dans le principe alphabétique, identification des mots.

**La dictée à l’adulte**

Elle permet de questionner les caractéristiques du texte écrit et de l’écriture. Les enfants contribuent à l’écriture de textes. Le maitre doit aider à voir le passage du langage oral vers les signes de l’écrits (lettres, ponctuation, espace …) il doit aider les élèves à transformer le discours oral en discours caractéristiques de l’écrit (concordance des temps, mot de négation …) ce qui leur fait prendre conscience des différences entre le discours oral et le discours écrit, plus élaboré.

**Utilisation des TICE**

Usage du clavier permet d’utiliser les lettres avant même de savoir les tracer. Il familiarise avec la structure alphabétique.

**LA LITTERATURE**

Les Listes d'œuvres proposées par l'Education Nationale comprennent 6 catégories : BD, album, conte et fable, poésie, roman, théâtre. L'enseignant organise l'année en parcours de lecture, du simple au complexe. Cette liste est organisée en deux parties : la première sur des pratiques orales de transmission (raconter, conter, dire, mettre en scène …) la deuxième sur des pratiques de lectures (jouer avec la langue, les livres, les histoires). La littérature est un support pour entrer dans la culture. Elle permet d’échanger et de s’exprimer, de développer la compréhension, de progresser vers la maitrise de la langue grâce à l’apport de vocabulaire.

* Activité d’écoute : écouter des textes lus, ou racontées par l’enseignant
* Activité d’échange et d’expression : répondre à des questions, reformuler des éléments de l’histoire, faire des hypothèses sur le contenu d’un livre en regardant la couverture ou les illustrations
* Activité d’observation et manipulation : reconnaitre des supports d’écrits, distinguer le livre d’autres support, utiliser un livre correctement, se repérer dans un livre, s’orienter dans l’espace page
* Activité de production : observer un livre d’image et traduire en mot ses observations, raconter une histoire entendu, l’interpréter, la transposer (marionnette, dessin), rappeler des histoires entendues, rappeler le début d’une histoire et anticiper la suite, exprimer ses sentiments ou ceux des personnages, inventer une histoire sur une suite d’images, établir des liens entre des livres, comparer des histoires

**Difficultés des enfants :**

* Expériences et connaissances différentes d’un enfant à l’autre, représentation différentes des fonctions des personnages, d’activités de la vie de tous les jours
* La réalité vécue l’empêche de voir la fiction de l’œuvre et se superposer à la fiction
* Les notions d’espace et de temps sont en cours d’apprentissage
* Les livres peuvent être inconnus des enfants

**Le rôle de l’enseignant porte sur trois points :**

* Le choix des ouvrages : il doit tenir compte de l’âge, des expériences des élèves, des objectifs à obtenir en lisant l’ouvrage, des activités à mettre en œuvre. Ces choix doivent s’inscrire dans une programmation en littérature. La cohérence narrative doit prendre en compte le développement cognitif des enfants, la chronologie doit être simple, sans rupture, les personnages doivent être reconnus et suivi. En MS et GS, les histoires peuvent être un peu plus longues. Au départ, les livres doivent évoquer des expériences ou des scénarios de la vie quotidienne. Les illustrations doivent être stéréotypés, facilement interprétables
* Les approches : Les enseignants mettent en scène leur lecture (geste, intonation, modulation de la diction, indication des prises de paroles des personnages …), ils se servent des illustrations pour montrer les détails, les montrer avant de lire, au fur et à mesure, à la fin. Les échanges langagiers sont nombreux pour faciliter la compréhension (construction de la notion de personnage, lier les évènements, la chronologie, la cohérence textuelle…).
* Le contenu et les interactions langagières : l’enseignant écoute l’enfant, prend en compte les signe d’une compréhension qui progresse, il créé une dynamique de groupe, suscite une culture commune

**ECOLE ELEMENTAIRE**

**PROGRAMME CYCLE 2**

À la fin de la grande section de l’école maternelle, l’élève a largement accru son vocabulaire, il est capable de s’exprimer, d’écouter et de prendre la parole. Il comprend un récit lorsqu’il est lu par un adulte, il distingue clairement les sonorités de la langue et les signes graphiques qui les représentent à l’écrit.

Au cours préparatoire, l’apprentissage de la lecture passe par le décodage et l’identification des mots et par l’acquisition progressive des connaissances et compétences nécessaires à la compréhension des textes. Le code alphabétique doit faire l’objet d’un travail systématique dès le début de l’année. Les apprentissages de la lecture et de l’écriture, qu’il s’agisse des mots, des phrases, des textes, menés de pair, se renforcent mutuellement tout au long du cycle. Ces apprentissages s’appuient sur la pratique orale du langage et sur l’acquisition du vocabulaire ; ils s’accompagnent d’une première initiation à la grammaire et à l’orthographe.

Les élèves apprennent progressivement à maîtriser les gestes de l’écriture cursive : écrire en respectant les graphies, les liaisons entre les lettres, les accents, les espaces entre les mots, les signes de ponctuation, les majuscules.

**1 - Langage oral**

Au cycle des apprentissages fondamentaux, les élèves continuent leur apprentissage du langage oral : respect de l’organisation de la phrase, expression des relations de causalité et des circonstances temporelles et spatiales (pourquoi ? quand ? où ?) ; utilisation plus adéquate de la conjugaison, emploi d’un vocabulaire de plus en plus diversifié ; prises de parole de plus en plus longues et mieux organisées, dans le respect des sujets traités et des règles de la communication. Ils s’entraînent à écouter et comprendre les textes que lit le maître, à en restituer l’essentiel et à poser des questions. La pratique de la **récitation** sert d’abord la maîtrise du langage oral, puis elle favorise l’acquisition du langage écrit et la formation d’une culture et d’une sensibilité littéraires. Les élèves s’exercent à dire de mémoire, sans erreur, sur un rythme ou avec une intonation appropriés, des comptines, des textes en prose et des poèmes.

**2 - Lecture, écriture**

Dès le cours préparatoire, les élèves s’entraînent à déchiffrer et à écrire seuls des mots déjà connus. L’articulation entre lecture et écriture est indispensable à cet apprentissage. Cet entraînement conduit progressivement l’élève à lire d’une manière plus aisée et plus rapide (déchiffrage, identification de la signification). Au cours élémentaire première année, des textes plus longs et plus variés, comportant des phrases plus complexes, sont progressivement proposés aux élèves. Savoir déchiffrer et reconnaître la signification des mots ne suffit pas pour lire une phrase ou un texte ; les élèves apprennent aussi à prendre appui sur l’organisation de la phrase ou du texte qu’ils lisent. Ils acquièrent le vocabulaire et les connaissances nécessaires pour comprendre les textes qu’ils sont amenés à lire. L’appui sur un manuel de qualité est un gage de succès pour cet enseignement délicat. La lecture de textes du patrimoine et d’œuvres destinés aux jeunes enfants, dont la poésie, permet d’accéder à une première culture littéraire. Les élèves apprennent à rédiger de manière autonome un texte court : rechercher et organiser des idées, choisir du vocabulaire, construire et enchaîner des phrases, prêter attention à l’orthographe. Ils sont amenés à utiliser l’ordinateur : écriture au clavier, utilisation d’un dictionnaire électronique.

**3 - Vocabulaire**

Par des activités spécifiques en classe, mais aussi dans tous les enseignements, l’élève acquiert quotidiennement des mots nouveaux. En étendant son vocabulaire, il accroît sa capacité à se repérer dans le monde qui l’entoure, à mettre des mots sur ses expériences, ses opinions et ses sentiments, à comprendre ce qu’il écoute et ce qu’il lit, et à s’exprimer de façon précise à l’oral comme à l’écrit. La compréhension, la mémorisation et l’emploi des mots lui sont facilités par des activités de classement qui recourent à des termes génériques, par une initiation à l’usage des synonymes et des antonymes, par la découverte des familles de mots et par une première familiarisation avec le dictionnaire.

**4 - Grammaire**

La première étude de la grammaire concerne la phrase simple. Les marques de ponctuation et leur usage sont repérés et étudiés. Les élèves apprennent à identifier la phrase, le verbe, le nom, l’article, l’adjectif qualificatif, le pronom personnel (formes sujet). Ils apprennent à repérer le verbe d’une phrase et son sujet. Les élèves distinguent le présent, du futur et du passé. Ils apprennent à conjuguer les verbes les plus fréquents, des verbes du 1er groupe, être, avoir, aux quatre temps les plus utilisés de l’indicatif : présent, futur, imparfait, passé composé. Ils apprennent à conjuguer au présent de l’indicatif les verbes faire, aller, dire, venir. La connaissance des marques du genre et du nombre et des conditions de leur utilisation sera acquise à l’issue du CE1 Les élèves sont conduits à écrire en respectant les correspondances entre lettres et sons et les règles relatives à la valeur des lettres (le s, le c, le g), à copier sans faute un texte court, et à écrire sans erreur des mots mémorisés. En relation avec leurs premières connaissances en grammaire, ils sont entraînés à orthographier correctement des formes conjuguées, à respecter l’accord entre le sujet et le verbe, ainsi que les accords en genre et en nombre dans le groupe nominal et à utiliser à bon escient le point et la majuscule. Au CP et au CE1, l’attention à l’orthographe est développée chez les élèves et les moyens de la contrôler sont progressivement mis en place.

**Compétence 1 :**

**La maîtrise de la langue française**

L’élève est capable de :

* s’exprimer clairement à l’oral en utilisant un vocabulaire approprié ;
* lire seul, à haute voix, un texte comprenant des mots connus et inconnus ;
* lire seul et écouter lire des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de la littérature de jeunesse, adaptés à son âge ;
* lire seul et comprendre un énoncé, une consigne simples ;
* dégager le thème d’un paragraphe ou d’un texte court ;
* copier un texte court sans erreur dans une écriture cursive lisible et avec une présentation soignée ;
* écrire sans erreur sous la dictée un texte de 5 lignes en utilisant ses connaissances lexicales, orthographiques et grammaticales ;
* utiliser ses connaissances pour mieux écrire un texte court ;
* écrire de manière autonome un texte de 5 à 10 lignes.

**CYCLE 3**

Faire accéder tous les élèves à la maîtrise de la langue française, à une expression précise et claire à l’oral comme à l’écrit, relève d’abord de l’enseignement du français mais aussi de toutes les disciplines : les sciences, les mathématiques, l’histoire, la géographie, l’éducation physique et les arts.

La progression dans la maîtrise de la langue française se fait selon un programme de lecture et d’écriture, de vocabulaire, de grammaire, et d’orthographe. Un programme de littérature vient soutenir l’autonomie en lecture et en écriture des élèves. L’étude de la langue française (vocabulaire, grammaire, orthographe) donne lieu à des séances et activités spécifiques. Elle est conduite avec le souci de mettre en évidence ses liens avec l’expression, la compréhension et la correction rédactionnelle. L’écriture manuscrite est quotidiennement pratiquée, pour devenir de plus en plus régulière, rapide et soignée. Les élèves développent, dans le travail scolaire, le souci constant de présenter leur travail avec ordre, clarté et propreté, en ayant éventuellement recours au traitement de texte.

L’appui sur un manuel de qualité pour chacun des volets de l’enseignement du français est un gage de succès. L’ensemble des connaissances acquises en français contribue à la constitution d’une culture commune des élèves.

**1 - Langage oral**

L’élève est capable d’écouter le maître, de poser des questions, d’exprimer son point de vue, ses sentiments. Il s’entraîne à prendre la parole devant d’autres élèves pour reformuler, résumer, raconter, décrire, expliciter un raisonnement, présenter des arguments. Dans des situations d’échanges variées, il apprend à tenir compte des points de vue des autres, à utiliser un vocabulaire précis appartenant au niveau de la langue courante, à adapter ses propos en fonction de ses interlocuteurs et de ses objectifs. Un travail régulier de **récitation** (mémorisation et diction) est conduit sur des textes en prose et des poèmes. La qualité du langage oral fait l’objet de l’attention du maître dans toutes les activités scolaires.

**2 - Lecture, écriture**

La lecture et l’écriture sont systématiquement liées : elles font l’objet d’exercices quotidiens, non seulement en français, mais aussi dans le cadre de tous les enseignements. L’étude des textes, et en particulier des textes littéraires, vise à développer les capacités de compréhension, et à soutenir l’apprentissage de la rédaction autonome.

**Lecture**

La lecture continue à faire l’objet d’un apprentissage systématique :

* automatisation de la reconnaissance des mots, lecture aisée de mots irréguliers et rares, augmentation de la rapidité et de l’efficacité de la lecture silencieuse ;
* compréhension des phrases ;
* compréhension de textes scolaires (énoncés de problèmes, consignes, leçons et exercices des manuels) ;
* compréhension de textes informatifs et documentaires ;
* compréhension de textes littéraires (récits, descriptions, dialogues, poèmes).

L’élève apprend à comprendre le sens d’un texte en en reformulant l’essentiel et en répondant à des questions le concernant. Cette compréhension s’appuie sur le repérage des principaux éléments du texte (par exemple, le sujet d’un texte documentaire, les personnages et les événements d’un récit), mais aussi sur son analyse précise. Celle-ci consiste principalement en l’observation des traits distinctifs qui donnent au texte sa cohérence : titre, organisation en phrases et en paragraphes, rôle de la ponctuation et des mots de liaison, usage des pronoms, temps verbaux, champs lexicaux.

**Littérature**

Le programme de littérature vise à donner à chaque élève un répertoire de références appropriées à son âge, puisées dans le patrimoine et dans la littérature de jeunesse d’hier et d’aujourd’hui ; il participe ainsi à la constitution d’une culture littéraire commune. Chaque année, les élèves lisent intégralement des ouvrages relevant de divers genres et appartenant aux classiques de l’enfance et à la bibliographie de littérature de jeunesse que le ministère de l’éducation nationale publie régulièrement. Ces lectures cursives sont conduites avec le souci de développer chez l’élève le plaisir de lire. Les élèves rendent compte de leur lecture, expriment leurs réactions ou leurs points de vue et échangent entre eux sur ces sujets, mettent en relation des textes entre eux (auteurs, thèmes, sentiments exprimés, personnages, événements, situation spatiale ou temporelle, tonalité comique ou tragique...). Les interprétations diverses sont toujours rapportées aux éléments du texte qui les autorisent ou, au contraire, les rendent impossibles.

**Rédaction**

La rédaction de textes fait l’objet d’un apprentissage régulier et progressif : elle est une priorité du cycle des approfondissements. Les élèves apprennent à narrer des faits réels, à décrire, à expliquer une démarche, à justifier une réponse, à inventer des histoires, à résumer des récits, à écrire un poème, en respectant des consignes de composition et de rédaction. Ils sont entraînés à rédiger, à corriger, et à améliorer leurs productions, en utilisant le vocabulaire acquis, leurs connaissances grammaticales et orthographiques ainsi que les outils mis à disposition (manuels, dictionnaires, répertoires etc.).

**3 - Étude de la langue française**

**Vocabulaire**

L’acquisition du vocabulaire accroît la capacité de l’élève à se repérer dans le monde qui l’entoure, à mettre des mots sur ses expériences, ses opinions et ses sentiments, à comprendre ce qu’il écoute et ce qu’il lit, et à s’exprimer de façon précise et correcte à l’oral comme à l’écrit. L’extension et la structuration du vocabulaire des élèves font l’objet de séances et d’activités spécifiques, notamment à partir de supports textuels intentionnellement choisis ; la découverte, la mémorisation et l’utilisation de mots nouveaux s’accompagnent de l’étude des relations de sens entre les mots. Cette étude repose, d’une part, sur les relations de sens (synonymie, antonymie, polysémie, regroupement de mots sous des termes génériques, identification des niveaux de langue), d’autre part, sur des relations qui concernent à la fois la forme et le sens (famille de mots). Elle s’appuie également sur l’identification grammaticale des classes de mots. L’usage du dictionnaire, sous une forme papier ou numérique, est régulière. Tous les domaines d’enseignement contribuent au développement et à la précision du vocabulaire des élèves. L’emploi du vocabulaire fait l’objet de l’attention du maître dans toutes les activités scolaires.

**Grammaire**

L’enseignement de la grammaire a pour finalité de favoriser la compréhension des textes lus et entendus, d’améliorer l’expression en vue d’en garantir la justesse, la correction syntaxique et orthographique. Il porte presque exclusivement sur la phrase simple : la phrase complexe n’est abordée qu’en CM2. L’élève acquiert progressivement le vocabulaire grammatical qui se rapporte aux notions étudiées et mobilise ses connaissances dans des activités d’écriture.

La phrase

* Connaissance et emploi pertinent des phrases déclarative, interrogative, injonctive et exclamative, des formes affirmative et négative.
* Repérage de la différence entre voix active et voix passive.
* Utilisation adéquate des signes de ponctuation usuels.

Les classes de mots

* Identification, selon leur nature, des mots suivants : les verbes, les noms, les déterminants (articles définis et indéfinis, déterminants possessifs, démonstratifs, interrogatifs), les adjectifs qualificatifs, les pronoms (personnels, possessifs, relatifs, démonstratifs et interrogatifs), les adverbes, les prépositions.
* Utilisation adéquate de la substitution pronominale, ainsi que des conjonctions de coordination et autres mots de liaison (adverbes).

Les fonctions des mots

* Identification du verbe, de son sujet (nom propre, groupe nominal ou pronom), et des compléments du verbe : compléments d’objet direct, indirect et second, compléments circonstanciels (de lieu, de temps).
* Compréhension de la notion de circonstance.
* Identification de l’attribut du sujet.
* Identification des éléments du groupe nominal et de leurs fonctions : déterminant, adjectif qualificatif épithète, complément du nom, proposition relative complément du nom.

Le verbe

* Connaissance du vocabulaire relatif à la compréhension des conjugaisons.
* Repérage dans un texte des temps simples et des temps composés de l’indicatif, et compréhension de leurs règles de formation.
* Première approche de la valeur des temps verbaux et en particulier des temps du passé.
* Conjugaison des verbes des premier et deuxième groupes, d’*être* et *avoir* aux temps suivants de l’indicatif : présent, futur simple, imparfait, passé simple ; passé composé, plus-que-parfait, futur antérieur, conditionnel présent ; à l’impératif présent, à l’infinitif présent ; au participe présent et passé.
* Conjugaison d’*aller, dire, faire, pouvoir, partir, prendre, venir, voir, vouloir* aux temps suivants de l’indicatif : présent, futur simple,imparfait, passé simple, passé composé, conditionnel présent, àl’impératif présent, à l’infinitif présent ; au participe présent etpassé.
* Utilisation à bon escient des temps étudiés.

Les accords, Connaissance et utilisation :

* des règles et des marques de l’accord dans le groupe nominal : accord en genre et en nombre entre le déterminant, le nom et l’adjectif qualificatif ;
* des règles de l’accord en nombre et en personne entre le sujet et le verbe ;
* des règles de l’accord du participe passé construit avec *être* (non compris les verbes pronominaux) et *avoir* (cas du complément d’objet posé après le verbe).

Les propositions

* Distinction entre phrase simple et phrase complexe ; entre proposition indépendante (coordonnée, juxtaposée), proposition principale et proposition subordonnée.

**Orthographe**

Une attention permanente est portée à l’orthographe. La pratique régulière de la copie, de la dictée sous toutes ses formes et de la rédaction ainsi que des exercices diversifiés assurent la fixation des connaissances acquises : leur application dans des situations nombreuses et variées conduit progressivement à l’automatisation des graphies correctes. Les élèves sont habitués à utiliser les outils appropriés.

Orthographe grammaticale

* Les élèves sont entraînés à orthographier correctement les formes conjuguées des verbes étudiés, à appliquer les règles d’accord apprises en grammaire (voir plus haut), à distinguer les principaux homophones grammaticaux (*à-a, où-ou...*).
* Les particularités des marques du pluriel de certains noms (en *-al, - eau, - eu, - ou ;* en *-s, - x, - z*) et de certains adjectifs (en *-al, - eau, - s, - x*) sont mémorisées.

Orthographe lexicale

* L’orthographe relative aux correspondances grapho-phoniques, y compris la valeur des lettres en fonction des voyelles placées à proximité (*s/ss, c/ç, c/qu, g/gu/ge*) ou de la consonne suivante (*n* devenant *d*evant *m, b, p*) est maîtrisée.
* L’orthographe des mots les plus fréquents, notamment les mots invariables, ainsi que des mots fréquents avec accents, est mémorisée.

L’apprentissage orthographique repose aussi sur l’application des règles d’orthographe ou régularités dans l’écriture des mots (redoublement de consonnes, lettres muettes, finales de mots de grande fréquence).

**Compétence 1 :**

**La maîtrise de la langue française**

L’élève est capable de :

* s’exprimer à l’oral comme à l’écrit dans un vocabulaire approprié et précis ;
* prendre la parole en respectant le niveau de langue adapté ;
* lire avec aisance (à haute voix, silencieusement) un texte ;
* lire seul des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de la littérature de jeunesse, adaptés à son âge ;
* lire seul et comprendre un énoncé, une consigne ;
* comprendre des mots nouveaux et les utiliser à bon escient ;
* dégager le thème d’un texte ;
* utiliser ses connaissances pour réfléchir sur un texte (mieux le comprendre, ou mieux l’écrire) ;
* répondre à une question par une phrase complète à l’oral comme à l’écrit ;
* rédiger un texte d’une quinzaine de lignes (récit, description, dialogue, texte poétique, compte rendu) en utilisant ses connaissances en
* vocabulaire et en grammaire ;
* orthographier correctement un texte simple de dix lignes - lors de sa rédaction ou de sa dictée - en se référant aux règles connues d’orthographe
* et de grammaire ainsi qu’à la connaissance du vocabulaire ;
* savoir utiliser un dictionnaire.

**LANGAGE ORAL**

**Rôle de l’enseignant**

Il ne doit pas remettre systématiquement en question une prononciation, une formulation inexacte si le propos reste compréhensible. Il doit avoir une prononciation claire et correcte, donner des énoncés précis et n’avoir jamais un langage familier. Il doit faire reformuler ou reformuler lui-même les phrases imprécises ou maladroites. Il doit leur apprendre à s’interroger sur les différents usages de la langue. Il doit instaurer des moments de langage particuliers, ne pas rééduquer à la place de l’orthophoniste, encourager les progrès, travailler à la compréhension orale. L’adulte étaye les découvertes de l’enfant, il soutient l’intérêt de l’enfant par rapport à la tâche, il s’assure qu’il ne s’écarte pas du but de la tâche, il simplifie la tâche et réduit ainsi la liberté de l’enfant , il attire l’attention sur les éléments pertinents, il évite à l’enfant le sentiment de démotivation si la tâche est trop dure en rectifiant l’énoncé, il peut enfin l’aider à la finir.

L’enseignant doit repérer le type de trouble et s’il est associé à un autre trouble. Devant un enfant qui parle mal, on va évaluer : le niveau de trouble (phonologique, pragmatique, syntaxique, sémantique), si le trouble touche l’expression, la compréhension. Il faut distinguer s’il s’agit d’un retard ou d’une pathologie. Si l’enfant ne s’exprime pas, l’enseignant analyse la situation en équipe, questionne la famille, interpelle le réseau d’aide. Vers 5 à 6 ans, il faut penser à une rééducation du langage. Un dépistage médical doit être effectué.

* Trouble d’ordre pragmatique : l’enfant éprouve des difficultés à utiliser le langage comme acte de communication
* Trouble d’ordre sémantique : erreur de langage dans la désignation d’image (front pour tête) ou des approximations
* Trouve d’ordre syntaxique : omission de préposition, pronoms, mots fonctionnels.
* Trouble d’ordre phonologique : mauvaise articulation, remplacement ou suppression des phonèmes. Dû à un mauvais placement de la langue, immaturité des organes phonateurs, audition.
* Le retard de parole : décalage par rapport aux normes mais l’enfant ne présente pas de difficulté d’élocution, les mots sont déformés ou tronqués
* Le retard de langage : l’enfant inverse les mots, utilise mal la conjugaison, les pluriels, mais il n’a pas de trouble de compréhension.
* Les dysphasies : regroupent un grand nombre de difficultés du langage, allant du retard qui ne s’améliore pas à une absence totale. Elles perdurent après 6 ans. Il provoque des écarts avec les autres enfants et interfère avec le développement cognitif. C’est une pathologie
* Le bredouillement : quand il veut parler trop vite, il se corrige facilement en faisant parler lentement l’enfant
* Le bégaiement : quand l’enfant ne peut pas prononcer certains sons ou en répète
* Le mutisme : refus ou impossibilité de parler. C’est un trouble psychopathologique qui apparait vers 5- 7 ans.

Le langage ne sert pas seulement à raconter ou décrire, il sert aussi à faire des demandes, donner son avis, remercier … c’est un acte de langage. Une demande peut échouer si le locuteur ne s’exprime pas ou mal, ou si le destinataire ne comprend pas. Les actes de langage peuvent être des actes sociaux (se présenter, remercier, s’excuser…) ou des actes concernant la communication (informer, nommer, définir …).

**Compétences à acquérir**

* L’écoute
* L’expression orale : le locuteur exprime ce qu’il pense
* L’interlocution : plusieurs interventions créant la dynamique du dialogue
* Compétence psychologique : intervient la représentation de l’autre, il faut oser parler, maitriser sa voix
* Compétence pragmatique : comprendre l’enjeu
* Compétence référentielle : gérer le contenu du message
* Compétence discursive : connaitre les modèles langagiers
* Compétence linguistique : maitriser les formes linguistiques, la prononciation
* Compétence métalinguistique : s’assurer de la compréhension de son message

La maitrise de l’oral conditionne celle de l’écrit et influe sur les apprentissages. L’école pour objectif d’améliorer les compétences langagières de l’enfant et demande un oral scriptural avec des phrases complètes et un vocabulaire précis et adapté. Enseigner l’oral est difficile, il est souvent réduit aux mêmes types d’activités : réciter, raconter une histoire, décrire. On peut répartir ses objectifs en trois axes :

* Enseigner l’oral pour lui-même : l’oral est un objet d’apprentissage.
* Aspect locutoire : bien prononcer, bien articuler, gestuelle, débit … travaillés dans des exercices spécifiques comme la récitation, le théâtre, la lecture expressive
* Aspect linguistique : précision lexicale, syntaxe, travaillés dans des jeux de rôles
* Aspect discursifs : décrire, expliquer, argumenter, travaillés dans les discours explicatifs
* Aspect générique : exposé, interviewer
* Aspect communicationnels : intervenir, réagir, participer. Travaillés dans les projets, les débats
* Oral comme moyen des apprentissages : il permet d’apprendre et montrer que l’on a compris. Il joue un rôle central dans toutes les disciplines, les élèves sont obligés dans des situations fonctionnelles de préciser leur pensée, d’argumenter, d’expliquer, de convaincre.
* Oral comme fonction socialisante : cet axe peut être travaillé dans des situations spécifiques : projets, travail de groupe, vie dans la classe (conseil de classe). C’est un oral en rapport avec la citoyenneté qui vise à résoudre les conflits.

**LECTURE**

Il existe plusieurs cheminement s pour parvenir à lire, mais les programmes insistent pour que les méthodes travail sur le code et laisse une place à la compréhension. Lire c’est mettre en interaction l’identification des mots et la compréhension. Pour lire il faut :

* Des compétences cognitives : comprendre le fonctionnement du principe alphabétique, accepter que le mot désigne une chose et n’est pas la chose et n’a aucun rapport avec la réalité physique de ce qu’il désigne, adapter ses procédures en fonction du support (on ne lit pas de la même manière un roman et une recette)
* Des compétences linguistiques : lexique, grammaire, identifier les phonèmes, les graphèmes (savoir que le son « ch » s’écrit CH) et les mettre en correspondances.
* Des compétences culturelles : notions sur les types de textes, connaissance du monde, savoir pourquoi on lit.

**Stades d’apprentissage**

* Le stade logogrammique : l’élève reconnait le mot globalement
* Le stade alphabétique : l’élève met en relation les graphèmes et les phonèmes, il déchiffre les syllabes
* Le stade orthographique : il reconnait des syllabes, des morphèmes (suffixes, préfixes, terminaison), des mots outils. Ce stade doit être atteint en fin de cycle 2.

**Stratégie de lecture**

L’assemblage : identification des correspondances entre lettres et sons. Se retrouve chez le lecteur débutant, ou chez le lecteur expert dans une langue étrangère ou face à un mot inconnu

L’adressage : le mot est repéré, il a été mémorisé orthographiquement, et il est associé à son sens. Se retrouve chez le lecteur expert.

L’apprentissage de la lecture est un processus long qui se met en place dès la maternelle. L’élève doit comprendre comment et pourquoi il apprend à lire. Les objectifs se situent dans 3 domaines d’apprentissages :

* Pour le travail sur le code alphabétique, l’identification et la production de mot
* Pour le travail sur le texte, la compréhension et la production de texte
* Pour la dimension culturelle, familiarisation avec la culture écrite

**Les méthodes de lecture**

* **Méthodes syllabiques** : apprentissage exclusif du principe alphabétique. Elles se partagent en 3 catégories :
* La méthode syllabique pure : départ de la lettre, à la lettre O, n’apparait que le O et pas la graphie « au » ou « eau ». Cette méthode a ses limites pour l’écriture car les élèves ne sont habitués à travailler la discrimination auditive des phonèmes du mot oral pour retrouver les graphèmes correspondants du mot écrit.
* La méthode phonique : départ du phonème et découverte de tous ses graphèmes. Cette méthode ne prend pas en compte la fréquence des graphèmes ni les aspects morphologiques.
* La méthode syllabique à départ phonique : départ d’un son mis en relation avec ses graphies les plus fréquentes. Méthode la plus utilisée.

Indice de l’appartenance à cette méthode : texte saturé par la présence d’un phonème ou des graphèmes à étudier, aucun problème de compréhension, le travail est centré sur l’apprentissage des codes de la langue.

* **Méthode idéographique**: compréhension directe des textes. Plusieurs catégories :
* La méthode globale : partir de texte ou de phrase ou de mot pour retrouver par raisonnement le fonctionnement du principe alphabétique. démarre l'identification des mots par l'identification de quelques mots qui servent de base pour en identifier de nouveau  Cette méthode n’aborde pas la phonologie.
* La méthode idéovisuelle : centré sur la compréhension de textes d’usages sociaux ou de littératures. Elle s’appuie sur l’observation des stratégies du lecteur expert.

* **Méthode interactive** : mélange les deux méthodes, décoder et comprendre. La progression tend à amener l’élève vers une automatisation des procédures de décodage et à le confronter à des textes nécessitant la mise en œuvre de stratégies de compréhension de plus en plus exigeante. Pour l’apprentissage du code, elle utilise la méthode syllabique à entrée phonique parfois avec des mots repérer lolographiquement. Pour l’apprentissage de la compréhension, elles empruntent aux méthodes idéovisuelle, les textes sont issus d’usages sociaux ou de la littérature. La compréhension s’accompagne d’une production de texte. Indice de l’appartenance à cette méthode : présence de vrais textes issus de la littérature.

**Questions à se poser lors de l’analyse d’un manuel :**

* Travail sur le code alphabétique : quel est l’entrée, le son ou la lettre ? Y va-t-il un travail sur la syllabe ? Sur la combinatoire  (association de syllabes pour former un nouveau mot) ?
* Travail sur le code orthographique : mémorise-t-on  les mots ? Travaille-t-on la reconnaissance des morphogrammes ?
* Travail sur le code syntaxique : travaille-t-on sur l’ordre des mots ? Sur les types et formes de phrases ? Prend-on en compte la ponctuation et la mise en page ?
* Travail sur la compréhension : quels sont les supports ? Quel est l’intérêt des supports ? Travaille-t-on sur l’implicite du texte ? Sollicite-t-on la compréhension orale des élèves ?
* Travail sur l’écriture : quelle est la part de l’écriture ? fait-on interagir la lecture et l’écriture ?

**La compréhension**

Au cycle 2, la compréhension se construit sur des textes documentaires et littéraires. Au cycle 3, les supports se diversifient : compréhension de phrases, de textes scolaires, de textes documentaires, de textes littéraires. Pour comprendre une lecture, le lecteur doit posséder plusieurs compétences :

* Compétence de décodage : lorsqu’il est automatisé, il peut libérer l’attention de la mémoire de travail et la rendre disponibles pour la compréhension
* Compétence linguistique : elle réfère aux codes de la langue (lexique, syntaxe, grammaire)
* Compétence textuelle : connaissances des genres littéraires, des codes littéraires
* Compétence référentielle : savoirs encyclopédiques sur le monde et la vie.
* Compétence procédurale : identifier les raisons pour lesquelles il lit, distinguer les informations utiles au regard de l’objectif de lecture, les mémoriser, les relier.

Au cycle 2, le décodage peut être un frein à la compréhension, si il est trop long, le lecteur oublie ce qu’il vient de décoder et l’empêche de comprendre. L’enseignant doit prendre en charge la lecture tant que le décodage gène la compréhension. Le vocabulaire joue un rôle important dans la compréhension, un élève qui ignore le sens de trop de mots ne peut pas comprendre un texte, l’enseignant doit développer le vocabulaire des élèves pour améliorer leur performance de compréhension. Les activités sont nombreuses et se font principalement à l’oral (rappel et reformulation).

Au cycle 3, l’automatisation de la reconnaissance des mots fait encore partie des objectifs pour l’apprentissage de la lecture et le vocabulaire restent un obstacle à la compréhension. Certains élèves ne parviennent pas à se représenter l’activité intellectuelle attendue d’eux en lecture, ils n’arrivent pas à s’affranchir du décodage et continuent de lire mot par mot. Les informations qui prennent leur sens à l’échelle du texte ne sont pas reliées entre elles. Les élèves ont des difficultés pour dépasser ce que dit explicitement le texte, ils ne font pas d’ingérences. Le maitre doit faire en sorte que l’élève s’intéresse à la tache proposée, qu’ils trouvent le but de l’activité. La lecture de textes se fait étapes avec des objectifs différents, le maitre doit attirer l’attention des élèves sur l’objectif. Il peut réduire la complexité de la tâche (lire plusieurs fois, en cherchant la réponse à une seule question, mettre en lien des informations, poser des questions …). Aider l’enfant à trouver le sens d’un mot, encourager et montrer qu’il est normal de faire des erreurs, montrer ses stratégies de lecteur (retour en arrière, utilisation du contexte …)

**Activités sur les textes documentaires :**

* Trier des livres, trouver un intrus parmi des documentaires
* Apprendre à se servir d’un sommaire
* Faire replacer les titres au bon endroit, replacer des images en s’appuyant sur un texte, replacer un texte en s’appuyant sur des images
* Repérer des informations sur un texte et sur une image, les comparer
* Comparer des documentaires différents sur un même thème
* Distinguer la narration et l’information

**LITTERATURE**

Les Listes d'œuvres proposées par l'Education Nationale comprennent 6 catégories : BD, album, conte et fable, poésie, roman, théâtre. L'enseignant organise l'année en parcours de lecture, du simple au complexe. 7 œuvres doivent avoir été explorées pendant l’année. La littérature est un support pour entrer dans la culture. Elle permet d’échanger et de s’exprimer, de développer la compréhension, de progresser vers la maitrise de la langue grâce à l’apport de vocabulaire. Les programmes préconisent des séquences de littérature courtes sur une quinzaine de jours fondées sur des lectures intégrales ou de larges extraits. L’objectif principal de la séquence est la compréhension.

**Les activités :**

Le choix des textes doivent permettre d’explorer l’univers des auteurs, des thèmes, et ne pas rester bloquer à des objectifs techniques (travailler l’implicite, le point de vue..). Il faut mettre en place des activités pour travailler au mieux leur sens, faire effleurer les aspects symboliques et esthétiques.

 **Comprendre et interpréter**

Le texte littéraire contrairement aux autres écrits, n’est pas immédiatement accessible. Il résiste de deux façons :

* La réticence : le texte retient des informations (plusieurs points de vue, ellipse, chronologie perturbée, ironie …)
* La prolifération : le texte en dit trop, une fin ouverte, interprétations multiples

Ces textes nécessitent l'accompagnement de l'enseignant :

* **reformulation** : résumé à l'écrit ou l'oral par l'élève
* **questionnaire de lecture** : les questions doivent être progressives et variées (ouverte, QCM, vrai faux). Trois types de questions :
	+ question littérale globale : information prise dans le texte
	+ question littérale ponctuelle: information précise dans le texte
	+ question inférentielle: information implicite du texte
* **Débat interprétatif :** dispositif qui permet aux élèves de proposer, d’écouter une interprétation du texte lu. interpréter c’est rechercher ce que dit le texte. S’il n'y a pas de place à l’interprétation, le maître limite la conversation à la compréhension, sinon il vérifie les avis des élèves par rapport au texte. Les élèves doivent justifier leurs interprétations par des retours au texte, des prises d’indices. On ne peut pas faire dire n’importe quoi au texte.
* **lecture à voix haute** : sert à évaluer la compréhension du texte, plusieurs compétences : respiration, articulation, débit du volume, mémorisation pour une récitation, prendre la parole en public
* **production d'écrits** : synthèse, fiche, résumé, réécriture, permettent au maître de vérifier la compréhension des élèves.

**Construire une culture littéraire**

La lecture en réseau est une pratique pédagogique qui consiste à faire lire aux élèves plusieurs ouvrages répondant à une problématique littéraire.

* **Lecture en réseau architextuel :** regroupe des textes appartenant au même genre littéraire. Elle permet de dégager des critères formels et thématiques invariants pour apprécier l'originalité de l'œuvre lue.
* **Lecture en réseau centrée sur les personnages :** étudier les personnages types, analyser leur représentation
* **Lecture en réseau thématique** : un thème choisi avec des symboliques fortes (ex : la foret)
* **Lecture en réseau intertextuel :** étudier dans un texte les références à d'autres textes (citation, reprise d'un personnage, détournement d'une œuvre)
* **Lecture en réseau intratextuel :** il se constitue autours d'un auteur et de son univers
* **Lecture en réseau hypertextuel :** il se constitue autours d'un texte source, on analyse ses variantes, parodies, continuations
* **Carnet d'écriture:** permet de conserver une trace écriture de leurs lectures, peut être utilisé comme support de débat. C’est le plus souvent un carnet personnel où l’élève peut noter ce qui lui plait dans ses lectures (titre, un passage, une réflexion, un lien avec sa vie …) ou encore ce qu’il n’aime pas, il peut aussi l’illustrer. Il peut être libre ou avec des contraintes posées par l’enseignant. Il se remplit en fin de lecture ou pendant la lecture.

 **Aborder la lecture d'une œuvre longue**

Elle requiert d'être capable de mémoriser les informations au fur et à mesure de la lecture et de les mettre en relation.  L’évaluation de la compréhension se fait au fur et à mesure par de brefs rappels de ce qui a été lu. Différentes modalités de lecture sont possibles :

* lecture par dévoilement progressif : le découpage doit être pertinent
* lecture puzzle: le texte est donné dans le désordre, à reconstituer par les élèves en justifiant leur choix
* lecture lacunaire : mot ou phrase effacée
* lecture devinette: les élèves posent les questions au maître qui répond par oui ou non
* lecture indirecte: découvrir l'œuvre par les illustrations
* lecture fragmentée : lire un extrait avant l'intégral

**Les activités d’écriture**

Les œuvres littéraires permettent de lancer les élèves dans l'écriture et servent de modèles. Avec les activités d’écriture, il va pouvoir approcher les aspects les plus complexes du fonctionnement des textes comme les systèmes énonciatifs, les points de vue, les ruptures thématiques. Plusieurs activités sont possibles :

* Les écrits d’invention : prolonger, compléter, transformer un texte, écrire un dialogue, une description, un pastiche, imiter, détourner …
* Les écrits de travail : exprimer ses impression de lecture, aider à problématiser la lecture, repérer une mauvaise posture de lecture
* Le projet : Le maitre doit au préalable annoncer l'objectif final et la durée du projet. Ce fait en groupe. Etapes : lecture du texte, élaboration d'outil d'écriture, planification de la production d'écrit, écriture du premier jet, lecture évaluation des premiers jets, réécriture et révision des textes , mise au propre

 **Evaluer la lecture**: Mettre en place une observation continue sur :

* lire et organiser la lecture
* mémoriser les lectures sans les confondre
* écrire à partir d'une lecture
* se repérer dans l'œuvre (personnage, lieu, action, époque)
* poursuivre la lecture malgré les difficultés de compréhension
* présenter une interprétation des textes lacunaires

**ECRITURE**

**Les obstacles à l’écriture**

 L’élève est un scripteur novice, il dispose de peu de capacités linguistiques, cognitives, motrices pour appréhender une tache de copie ou de rédaction, pour traiter les informations, les mettre en relation …

Au niveau du geste grapho-moteur : à 6 ans il est mal assuré. Au cycle 3, ils ont automatisés les tracés et ont une écriture plus fluide, mais cette activité est encore fatigante. Pour les élèves, l’écriture est lente et leur fait oublier leurs idées.

Au niveau cognitif : Ecrire nécessite de la mémoire, garder en mémoire des informations (consignes, idée, objectif, lettres, mise en page …). La planification est l’opération qui nécessite le plus la mémoire de travail, c’est pourquoi les textes produits le sont pas à pas, les élèves formulent les informations au fur et à mesure qu’elles viennent et sont dépendants des connaissances disponibles.

Au niveau linguistique : à l’entrée au CP, beaucoup d’élèves n’associent pas les lettres avec un son. A la fin du CP, ils sont capables d’écrire phonétiquement des phrases. Ils vont comprendre que si leur écrit n’est pas suffisamment lisible, le lecteur ne pourra pas comprendre le message.

Au niveau émotionnel : certains élèves ont du mal à développer leur gout pour l’écriture. L’enseignant doit réussir à motiver ses élèves en choisissant bien les tâches où l’écriture sera présente.

**Les activités**

L’apprentissage de l’écriture s’intensifie et la pratique de l’écriture s’organise autour de 4 activités qui peuvent être faites ensemble :

* Des activités de production : combiner des syllabes, encoder des mots, répondre à un questionnaire, écriture de la suite d’un récit …
* Des activités de copie : reproduction de mots avec modèle ou non, une consigne, un titre, une réponse écrite au tableau …
* Des activités de dictée
* Des activités de calligraphie : apprendre à bien former les lettres, les lier, majuscules, soigner l’écriture

Au cycle 2, les activités concernent la relation phonie/graphie, la calligraphie cursive, la mémorisation des mots, leur découpage. On retrouve : construction de phrase avec des mots sur des étiquettes, dictée à l’adulte, mise en forme d’un texte, copier des textes, encoder des comptines mémorisées.

Au cycle 3, les bases de l’encodage et de la graphie sont acquises. Les taches d’écritures sont multiples : production d’un résumé, réponse par des phrases à un problème de math, autodictée, prise de notes, transformation d’un texte, écriture d’un portrait, d’une suite, d’arguments … La relecture est difficile pour l’élève car cela suppose qu’ils connaissent les normes, qu’ils sachent quoi surveiller. En CE2, les apprentissages sont consacrés au texte narratif, au CM1 apparaissent les productions descriptifs et en CM2 ils sont consacrés à l’argumentatif et au poétique.

Plusieurs approches que l’enseignant doit mettre en avant :

* Montrer que l’écriture n’est pas que dans la littérature mais a aussi un rôle fonctionnel, qu’on retrouve dans toutes les disciplines
* Il ne faut pas toujours travailler l’écriture à la suite d’une activité de lecture. Lancer des projets où il faut d’abord écrire ses besoins.
* Il faut s’intéresser au processus qui permet la production d’écrit, écrire c’est réfléchir, d’où l’intérêt du brouillon, de la réécriture
* Prendre en compte les relations que l’élève a déjà avec l’écrit sans imposer des normes. Enseigner l’écriture s’est permettre à l’élève de se sentir auteur-créateur de son texte.
* Ne pas rentrer brutalement dans l’écriture au CP, mais se baser sur la découverte, l’observation, le maitre doit soulager les scripteurs de certaines contraintes (calligraphie, orthographe, syntaxe …)
* Pratiquer régulièrement l’écriture, répéter les objectifs, les tâches, ritualiser certaines tâches

**Evaluer**

Il existe une grille de correction, EVA, mise en place pour évaluer les écrits, mais utiliser tous ses items est aberrant. C’est un outil clé où l’enseignant peut récupérer quelques points de ce tableau. En cycle 1, les programmes demandent que les élèves évaluent et corrige eux-mêmes leur production, ils doivent comparer sa production et celle du modèle et rectifier leurs erreurs. Au Cycle 3, ils utilisent des manuels, dictionnaire, répertoire, l’aide du maitre. Ils doivent prendre une part active dans la correction

**VOCABULAIRE**

**Procédés de créations lexicales :**

La dérivation: combine une base (mot simple ou radical)  et un ou des affixes (préfixe qui change de le sens du mot et suffixe qui change le sens du mot et le catégorise grammaticalement). La dérivation produit des séries lexicales analogiques (même affixe) ou associative (même base formant donc la même famille de mots).

La composition : association de 2 bases d'origine latine, grecque ou française. Plusieurs marques de structure: la soudure (vinaigre), le trait d'union (sous-emploi), l'apostrophe (quelqu'un), le blanc appareil photo), la préposition (gardien de but)

L’abréviation: réduit un mot existant. L’Éphèse tronque l'avant du mot (autocar), l'apocope tronque la fin (prof)

Siglaison : réunion de lettres ou syllabes de plusieurs mots. Si le sigle peut se lire comme un mot, on parle d'acronyme.

L’emprunt: unité emprunté de langue étrangère, elle peut être traduite, laissé tel qu'elle, s'adapter.

 Les connaissances lexicales favorisent la production orale, la compréhension de la lecture, la production écrite. Le socle commun fait de l'enrichissement quotidien du vocabulaire un objectif primordial. Les programmes de 2008  réaffirment l'importance d'un enseignement structuré et explicite en vue de la maitrise de la langue. L’acquisition du vocabulaire est transversale, tous les domaines d’enseignement contribuent au développement et à la précision du vocabulaire.

Le vocabulaire peut bénéficier d’un apprentissage incident, au cours d’activités de lecture, écriture, projets, discussions, il s’agit de rencontres non programmées. Il faut tout de même prévoir la création d’un outil ou une phase lexicale pour noter les acquis.

Il ne faut pas voir le lexique comme un vrac de mot mais son approche doit  être organisée et les outils, structurants, doivent en rendre compte, les activités doivent être spécifiques, systématiques et régulières. Sont préconisés les activités de classement à partir d’hyperonymes, de regroupement en familles de mots, d’identification des classes de mots.

Le mot doit être travaillé dans son contexte. Forte contextualisation, emploi dans un environnement syntaxique, expositions répétées aux mots, mise en relation avec du connu, classement et catégorisation du mot nouveau semblent des procédures payantes pour une structuration et un stockage de qualité.

**Principes :**

* Travailler sur des mots fréquents qui ont parfois plusieurs sens (polysémie)
* Travailler les mots en contexte, selon la syntaxe le sens peut être différent
* Partir du mot et pas de la chose ou d’un thème
* Faire observer et manipuler : tri, classement, explorer les différents sens d’un mot
* Favoriser la mémorisation : il faut prévoir la répétition du mot, sa mise en relation avec d’autres mots, la création d’outils

**Les outils**

Les mots nouveaux doivent faire partir du vocabulaire actif, les outils doivent être récapitulatifs et évolutifs pour soutenir l'effort de mémorisation de réactivation. Pour que le mot soit réemployé, il va falloir le sortir de son contexte initial afin que l'élève ne le rattache pas à ce qu'il a lu (exemple: "visqueux" a été vu dans un  texte sur un crapaud mais ce mot peut se rattacher à autre chose qu'un crapaud). On peut créer des fleurs avec des pétales regroupant les mots de la même famille ou ayant le même sens, ces mots font partis d'une banque de mots que les enfants peuvent réutiliser lors de la production d'écrits. On peut créer des listes de mots avec le même préfixe ou suffixe, des champs lexicaux. Le dictionnaire permet d’étudier le vocabulaire, il nécessite de connaitre l’ordre alphabétique, les codes, l’organisation des articles.

**GRAMMAIRE**

L'enseignement grammatical est considéré comme un moyen, l'objectif du français étant d'aider l'enfant à communiquer et à penser (instruction de 1972). Les programmes de 2007 donnent une rubrique spécifique à la grammaire "étude de la langue" au cycle 2. L'entrainement doit servir à mémoriser les connaissances sur le fonctionnement de la langue. Dans le programme de 2008, la compréhension et l’amélioration de l’expression sont la finalité de la grammaire. Elle est limitée à la grammaire de phrase mais la grammaire de texte apparait dans « la lecture » dans la mesure où elle contribue à la compréhension, elle ne doit pas faire l’objet de leçon.

Pour le cycle 2, l'étude de la grammaire se fait sur la phrase simple, identifier la phrase, le verbe, le nom, l'adjectif, l'article, le pronom personnel. La conjugaison d’être et avoir au présent, imparfait, futur, passé composé.

Pour le cycle 3, on étudie la phrase complexe au CM2. Les 4 types de phrases, la voie active et la voie passive, les classes et fonctions de mots, tous les temps de l'indicatif pour être, avoir, aller, dire, faire, pouvoir, partir, prendre, venir, voir, vouloir, les règles d'accords, la distinction entre les propositions principale, subordonnée et indépendante).

 Les programmes insistent pour mettre en place :

* des activités courtes, répétitifs et rythmée : pour développer des automatismes, 2 x 15 min par semaine, en lien avec l'écriture et la lecture
* des activités longues pour construire la compréhension d'une notion, sur plusieurs séances (phases d’observation et manipulation, établir la règle, exercices, réinvestissement et production d'écrits)

**Les démarches d’enseignements**

Les démarches d’enseignement peuvent être :

* Transmissive : consiste à d’abord énoncer la règle avec un ou deux exemples, puis l’appliquer. On reproche à cette démarche d’isoler la grammaire de sa finalité qui est l’amélioration de la pratique de la langue. Les élèves qui réussissent les exercices avaient du mal à transposer ces savoirs en production orale ou écrite.
* réflexive : elle se base sur l’observation. Les élèves sont placés dans des situations de découverte et de recherche, ils sont amenés à expliciter et à comparer leur réflexion. Des temps importants sont ensuite consacrés aux exercices

Au CP, identifier les phrases en s'appuyant sur la ponctuation. On n'établit pas de règles, on multiplie les rencontres avec elles, on manipule en fin de séquences pendant 10 min sous forme d’affiches ou d'exercices.

L’enseignement de la grammaire commence au CE1. La grammaire s'appuie sur la lecture, il n'y a pas d'étude de syntaxe. On identifie la phrase lors des activités de lecture, écriture, dictée, copie, écriture d'une phrase réponse. Il faut faire attention au sens de la phrase, lire une phrase incorrecte avec la ponctuation et la corriger à l'écrit, remettre dans l'ordre des morceaux de phrase, faire attention entre le mot "ligne" et le mot "phrase", savoir transposer une phrase en interrogation ou en affirmation (touche à la relation sujet-verbe). La règle de grammaire est dans un cahier dédié,  doit être apprise par cœur, les séances dure 30 min avec des exercices d'applications ou de réinvestissement, dictée, écriture, évaluation.  Elle doit être limitée en volume (10h par semaine avec orthographe et vocabulaire).

**ORTHOGRAPHE**

 3e étape de l'acquisition de l'écrit après l'étape logographique et l'alphabétique. L’élève mémorise des mots avec leur orthographe spécifique sans passer par le décodage. La maîtrise générale de la langue, du vocabulaire, de la volonté de communication, de la relation socioculturelle à l'écrit seront déterminantes. Longtemps, les pratiques de répétition ont prévalu. En 2007, l'accent est mis sur la maîtrise des connaissances fondamentales et sur l'observation des structures et fonctionnement de la langue. Elle et travaillé avec l'apprentissage de la lecture. La démarche de découverte permet de repérer les régularités et les règles. En 2008, la didactique de l’orthographe est centrée sur les phénomènes de langue au niveau de la phrase et non du texte, les activités sont la dictée, la copie, et les exercices.  Il est important de ne pas cantonner l'orthographe à ses pratiques, elle ne s’exerce pas seulement dans des activités entièrement dédiées à sa maitrises elle doit être travaillé avec la grammaire et le vocabulaire. Elle trouve tout son sens dans les productions d’écrits. La maitrise de l’orthographe exige un enseignement structuré, programmé et progressif. Il faut présenter l’orthographe pour un ensemble structuré, étude de famille de mots, exposition aux mêmes mots. Pour un apprentissage progressif, on peut s’appuyer sur les tables de fréquence, on étudie les graphèmes les plus courants. Pour l’étude des accords, on ira vers le plus simple au plus complexe en ayant des phrases de plus en plus longues, elle est à privilégier et travaillée régulièrement. Pour enseigner l’orthographe, il faut tenir compte des représentations des élèves, leurs hypothèses sont souvent fondé sur le sens et non sur le code (mettre un S à « la famille »), privilégier les observations et manipulations (observation de mots, vérification et production de la règle, exercices), expliquer les règles. Eviter de mettre en rapport des homophones qui ne s’écrivent pas de la même manière, et qui n’appartiennent pas à la même classe de mots pour éviter des confusions. Faire des exercices pour automatiser les connaissances, créer des outils (répertoires, tableaux, liste de mots, liste analogique)

**Le bled**: L'apprentissage est fondé sur la répétition, la mémorisation des règles, l'accumulation d'exercices. Démarche à l'opposé de la réflexive, des principes de sens et de productions d'écrit des programmes actuels.

**Exercices** Ils doivent être limités en nombre, finalisés par les besoins des élèves, repérés dans leurs écrits. Ils permettent de stabiliser les savoirs, vérifier la connaissance d’une règle. L'attitude réflexive est privilégiée plus que le par cœur. L'apprentissage du vocabulaire peut être lié à celui de l'orthographe lors :

* d'un travail sur des listes de mots groupés selon des critères
* d'utilisation de dictionnaires
* de la constitution de champs lexicaux
* des activités d'étude du vocabulaire ou autres disciplines

**Activité d’écriture :** Reconstituer des textes, imaginer une partie manquante, cacher des mots, des syllabes.

 **Projet d'écriture**: Démarche la plus productive et recommandé par les programmes. L'élève écrit un texte en rapport avec un modèle social de référence (conte, policier..) des moments sont consacrés à la correction, nettoyage orthographique par les élèves.

 **La dictée**: Elle doit devenir une situation d'apprentissage, le maitre n'est pas obligé de les noter, mais doit apporter les corrections. Les premières dictées en CP seront des dictées de syllabes simples, puis des dictées de syllabes complexes, des mots, avec l'ajout des accords, on pourra faire des dictées de phrases simples.

* dictée de contrôle: texte inconnu sans aide, donne une information ponctuelle, n'est pas source d'apprentissage
* dictée préparée : le texte est connu, étudié en classe des jours avant. lecture du texte, dictée avec explication, relecture, correction, mot copié dans un cahier
* auto dictée : texte appris par cœur. 2 lignes puis 8 lignes en cycle 3
* dictée magistrale: dictée de phrases avec des mots connus
* dictée mutuelle: les élèves dictent à tour de rôle
* dictée suivie: une histoire suivie tirée de la littérature
* dictée sur mesure: progressive, phrase par phrase avec correction à la fin de chaque phrase.
* dictée consultation: les élèves peuvent utiliser de outils (dictionnaires, fiches ...) pendant ou après la dictée
* dictée à 4 temps : dictée et premier jet, autocorrection des élèves, explication du prof, nouvelle dictée
* dictée à trous: avec de verbes à l'infinitif à conjuguer et placer, les accords grammaticaux
* dictée enchainée : tous les jours le professeur rajoute une phrase que les élèves étudient préalablement, ils la corrigent ensemble. A la fin de la semaine, l'ensemble de la dictée est évaluée
* dictée panachée : un mélange de tout ça
* la phrase du jour : Une phrase est dictée à l’ensemble des élèves, l’enseignant écrit les propositions des élèves qui argumenteront pour éliminer ou garder les graphies.

**L’évaluation**

L’erreur renseigne sur l’hypothèse que l’élève se fait sur la langue, le terme se substitue à celui de faute. L’évaluation sert à vérifier à quel point les élèves ont acquis une notion. Elle se fait par des exercices ciblés, par une dictée correspondant aux notions travaillées. La notation est dégressive, source d'angoisse pour l'élève, le maitre peut adapter la notation, noter certains mots définis, note statistique, signaler les fautes, autocorrection. Les élèves peuvent participer à l’évaluation en classant eux-mêmes les erreurs, établir une typologie.

**Grille de correction**

* Erreur à dominante phonétique : concerne les phonèmes (unité sonore la plus petite). l'enfant entend mal ou prononce mal. Exemple : Omission, ajout ou confusion entre les lettres.
* Erreur à dominante phonogrammique: le phonogramme est la transcription d’un phonème. L’écrit est erroné. Deux types d’erreur : celle qui altère le son (excès 🡪 exès) celle qui n’altère pas le son (dinette 🡪 Dinète).
* Erreur à dominante morphogrammique: le morphogramme donne une information lexicale ou grammaticale. Deux types d’erreurs : celle qui touche la grammaire (genre et nombre, accord des verbes …) celle qui touche le lexique (touche une lettre importante de la famille lexicale, enterrement 🡪 anterrement)
* Erreur à dominante logogrammique : les logogrammes sont des graphèmes de fonctions différentes, des homonymes. On distingue les logogrammes grammaticaux (a 🡪 à) et les logogrammes lexicaux (s’est 🡪 c’est)
* Erreur concernant les idéogrammes (ponctuation, majuscule, signe ...)
* Erreur concernant des lettres non fonctionnelles (lettre muette)